

Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès de
l'Association Dentaire Française Paris palais des Congrès- Porte Maillot
Salle 353 (Niveau 3 - Zone M)

Samedi 1er décembre 2018

Sous le haut patronage de Madame la Directrice Centrale du Service de Santé des Armées

PROGRAMME

8h45 Accueil - Ouverture par le Président National, CDCSCN® *Jean-Pierre FOGEL*

9h00 « La chirurgie éveillée » MCSHC® *Xavier SAUVAGEON Service d'Anesthésie Réanimation - Hôpital Ste Anne Paris – HIA Percy.*

9h30 « Dépistage et Prise en charge du Syndrome d'Apnée Obstructive du Sommeil, SAOS » - CDC *Vuillemin HIA Laveran.*

10h00 « les Systèmes d'Information pour les Chirurgiens-Dentistes de réserve » par CRI® *Christine DULAURANS Correspondant fonctionnel SIRÉM pour le SSA et CDP® Vincent LE VAN 3^{ème} CMA (Lille)*

10h30 Pause-café salle 352b - Visite de l'exposition

11h00 « La dentition du cheval et les principales interventions du vétérinaire » *VEC Sandrine BOUE Adjointe au responsable du 32^{ème} groupe vétérinaire de Rennes*

11h30 Intervention du Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées, CDC *Bertrand FENISTEIN*

12h00 Conclusion par le délégué aux Réserves du Service de Santé des Armées, *MCSCN Denis MORGAND*

12h30 Déjeuner en commun sur place salle 352b



Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre Formation d'Emploi.

Demande à effectuer avant le 19/11/2018

Uniquement dans l'enceinte du Palais des Congrès : Tenue réglementaire du Service de Santé

(Tenue bleue interarmées, chemise blanche, cravate noire)

Volet détachable à retourner à : Mme SICE – Secrétariat du GORSSA 3 Av Lombart 92260 FONTENAY AUX ROSES

Inscription et réservation obligatoires avant le 26 novembre 2018
Journée ADF du samedi 1er décembre 2018

Nom:.....

Prénom:.....

Grade:.....CMA et AM /HIA d'appartenance :.....

E-Mail :.....Tel Portable :

Pour les membres des Associations à jour de leurs cotisations et les Chirurgiens-Dentistes d'Active conférences seules : GRATUIT
(Rappel : Pour les chirurgiens-dentistes de réserve, la cotisation annuelle 2018 est à régler dans vos associations régionales)

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit :.....40 €

Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser Secrétariat du GORSSA avec ce coupon

(Pas de remboursement possible si vous annulez moins de 48h00 avant la date limite)